



PROVINCE DE QUÉBEC  
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

À une assemblée spéciale du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 10 août 2016, 19h30 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers Martin Sauvé, Jean-Charles Belleau, MME les conseillères Linda Marleau et Marie Meunier formant quorum sous la présidence du maire. MM les Conseillers Dany Boyer et Jean-Denis Patenaude sont absents. Madame Karen Gearey, adjointe administrative, assiste également à la réunion.

Ouverture de l'assemblée publique de consultation à 19 :00

#### CONSULTATION PUBLIQUE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 398-2016

Monsieur le maire explique d'abord aux personnes présentes les objets du projet de règlement # 398-2016 modifiant le règlement de zonage et PIIA # 340-2010 et mentionne que le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter.

Monsieur le maire invite Monsieur Dubuc à s'exprimer sur le projet de règlement.

Monsieur Claude Dubuc s'inquiète sur la densité et le nombre d'autos qui pourraient causer un problème. Il demande comment ça va fonctionner pour le déneigement. Monsieur le maire le rassure en mentionnant que tout a été pensé.

#### CONSULTATION PUBLIQUE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT # 399-2016

Monsieur le maire explique d'abord aux personnes présentes les objets du projet de règlement # 399-2016 modifiant le règlement de zonage et PIIA # 340-2010 et mentionne que le projet ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Aucun commentaire n'est formulé par monsieur Dubuc à l'égard de ce projet de règlement.

Ouverture de l'assemblée spéciale à 19 :30

*L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du Conseil municipal qui n'étaient pas présents lors de l'assemblée.*



#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil.

#### ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 398-2016 / ZONAGE ET PIIA

S8288-08-2016 CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> août 2016 ;

CONSIDÉRANT la résolution 8273-08-2016 relative à l'adoption du premier projet du règlement ;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 10 août 2016 ;

Il est résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement numéro 398-2016, modifiant le règlement de zonage et PIIA # 340-2010 afin d'agrandir la zone H-229, d'y ajouter des usages autorisés et des normes sur l'implantation des remises à usage domestique.

ATTENDU que ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

#### ADOPTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 399-2016 / ZONAGE ET PIIA

S8289-08-2016 CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> août 2016 ;

CONSIDÉRANT la résolution 8274-08-2016 relative à l'adoption du premier projet du règlement ;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 10 août 2016 ;

Il est résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement numéro 399-2016, modifiant le règlement de zonage et PIIA # 340-2010 afin de préciser les objectifs et les critères d'évaluation des projets résidentiels intégrés.

#### ADOPTION RÈGLEMENT 393-2016 / NUISANCES

S8290-08-2016 CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à l'assemblée régulière du 4 juillet 2016 ;

Il est résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 393-2016, règlement relatif aux nuisances et à la paix publique sur le territoire de la Municipalité de Saint-Isidore et applicable par le service de police de Châteauguay.



Levée de l'assemblée

*Je, Sylvain Payant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Sylvain Payant, maire

---

Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général et secrétaire-trésorier